

Abitibi-Consolidated Inc.
Rapport de gestion
Rapport du deuxième trimestre aux actionnaires
Le 24 juillet 2007

ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Abitibi-Consolidated Inc. et Bowater Incorporated se regroupent

Le 29 janvier 2007, Abitibi-Consolidated Inc. et Bowater Incorporated (Bowater) ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente définitive pour se regrouper dans le cadre d'une fusion d'égaux par échange d'actions. Le regroupement devrait créer un nouveau chef de file des papiers de publication. La société issue du regroupement, qui se dénommera AbitibiBowater Inc. (AbitibiBowater), aurait réalisé, sur une base pro-forma, des ventes d'environ 7,8 milliards de dollars US en 2006, ce qui en aurait fait la troisième société cotée en bourse en importance en Amérique du Nord dans le papier et les produits forestiers et la huitième en importance dans le monde. Le regroupement a été approuvé à l'unanimité par les conseils d'administration des deux sociétés, qui ont reçu de la part de leurs conseillers financiers respectifs des avis sur le caractère équitable.

Le 22 juin 2007, les deux sociétés ont annoncé que la US Securities and Exchange Commission (SEC) avait complété la revue de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et du prospectus conjoints relativement au regroupement proposé. Par conséquent, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et du prospectus conjoints finaux et la documentation y afférant ont été postés aux actionnaires des deux sociétés et aux actionnaires de Bowater Canada Inc., une filiale publique canadienne de Bowater, dont les actions cotées en bourse sont échangeables en actions de Bowater, au cours de la semaine du 25 juin 2007. Une assemblée extraordinaire des actionnaires d'Abitibi-Consolidated se tiendra au Windsor, Salon Windsor, 1170, rue Peel, Montréal (Québec) le 26 juillet 2007 à 10:00 heures (heure de l'Est). Les porteurs d'actions à la fermeture des bureaux le 20 juin 2007 auront le droit de voter à l'assemblée d'Abitibi-Consolidated. L'assemblée annuelle des actionnaires de Bowater se tiendra au Peachtree Auditorium, Bank of America Plaza, 600 Peachtree Street N.E., Atlanta, (Géorgie) le 26 juillet 2007 à 10:00 heures (heure de l'Est). Les porteurs d'actions à la fermeture des bureaux le 8 juin 2007 auront le droit de voter à l'assemblée de Bowater. En ce qui concerne le regroupement d'Abitibi-Consolidated et de Bowater, Bowater Canada Inc. tiendra également une assemblée extraordinaire de ses actionnaires en vue de l'approbation de certaines clauses modificatrices de Bowater Canada requises pour faciliter et implanter le regroupement. L'assemblée extraordinaire des actionnaires de Bowater Canada se tiendra le 25 juillet 2007 à l'Hôtel Fairmont, Le Reine Elizabeth, Salon Saint-Laurent, 900, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) à 9:30 heures (heure de l'Est). Les porteurs d'actions à la fermeture des bureaux le 20 juin 2007 auront le droit de voter à l'assemblée de Bowater Canada.

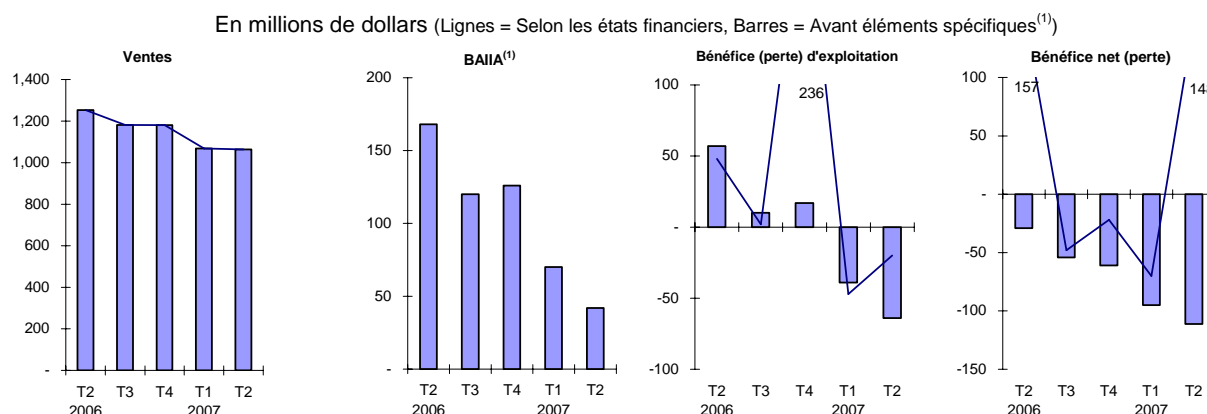
Le 17 juillet 2007, les deux sociétés ont dévoilé la composition de l'équipe de direction de la nouvelle société, sous réserve de l'approbation du regroupement proposé et de la nomination de l'équipe par le Conseil d'administration d'AbitibiBowater.

Le regroupement est également assujéti à l'approbation des organismes de réglementation et aux conditions de clôture usuelles. La transaction devrait être conclue au troisième trimestre de 2007. Abitibi-Consolidated et Bowater continueront d'exploiter séparément leur entreprise jusqu'à la clôture de la transaction.

FAITS SAILLANTS

Bénéfice net de 148 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007

Abitibi-Consolidated a enregistré un bénéfice net de 148 millions de dollars, soit 34 cents par action, au deuxième trimestre se terminant le 30 juin 2007, comparativement à un bénéfice net de 157 millions de dollars, soit 36 cents par action, au trimestre correspondant en 2006. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007, la Société a enregistré un bénéfice net de 78 millions de dollars, soit 18 cents par action, comparativement à un bénéfice net de 124 millions de dollars, soit 28 cents par action, pour la même période l'année dernière.



Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

Tableau 1: Informations financières sommaires (en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Selon les états financiers				Avant éléments spécifiques ⁽¹⁾			
	Deuxième Trimestre		Période de six mois		Deuxième Trimestre		Période de six mois	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Ventes	\$1 064	\$1 253	\$2 132	\$2 490	\$1 064	\$1 253	\$2 132	\$2 490
BAIIA	N/A	N/A	N/A	N/A	42	168	112	330
Bénéfice (perte) d'exploitation	(20)	48	(67)	89	(64)	57	(103)	109
Bénéfice net (perte) \$ par action	148	157	78	124	(111)	(29)	(206)	(65)
	0.34	0.36	0.18	0.28	(0.25)	(0.07)	(0.47)	(0.15)

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

Les ventes se sont établies à 1 064 millions de dollars au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2007, comparativement à 1 253 millions de dollars pour la période correspondante de l'année précédente. La Société a enregistré une perte d'exploitation de 20 millions de dollars au cours du trimestre, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 48 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006. Les ventes ont atteint 2 132 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007, comparativement à 2 490 millions de dollars pour la même période de

l'exercice précédent. La perte d'exploitation s'établissait à 67 millions de dollars, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 89 millions de dollars pour les six premiers mois de 2006.

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES AYANT UN IMPACT SUR LES RÉSULTATS ET MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les résultats d'exploitation de la Société incluent des éléments spécifiques qui n'ont pas de lien direct avec les activités d'exploitation courantes et qui rendent difficile la comparaison des résultats d'une période à l'autre. Abitibi-Consolidated compare non seulement sa performance mais aussi celle de ses secteurs d'activités avant les éléments spécifiques, selon le BAIIA, le bénéfice (perte) d'exploitation, le bénéfice net (perte), le bénéfice net (perte) par action et d'autres mesures semblables. Les éléments spécifiques incluent le gain ou la perte à la conversion de devises étrangères, les frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments, la radiation d'actifs ou la réduction de valeur d'actifs, les ajustements d'impôts liés à la finalisation de vérifications d'années antérieures, l'impact des changements de législation sur l'impôt et d'autres éléments qui ne concernent pas les activités d'exploitation courantes. Le bénéfice (perte) d'exploitation avant les éléments spécifiques, le bénéfice net (perte) avant les éléments spécifiques, le bénéfice net (perte) par action avant les éléments spécifiques et d'autres mesures semblables avant les éléments spécifiques, tel que le BAIIA, ne sont pas des mesures conformes aux Principes Comptables Généralement Reconnus du Canada (PCGR). La Société juge utile de présenter cette information supplémentaire, car elle renseigne sur la performance et les tendances comparatives lorsque ces éléments spécifiques sont exclus. Les lecteurs devraient toutefois être informés qu'il ne faut pas confondre ces renseignements avec les mesures des PCGR du Canada, ni les utiliser à leur place.

Éléments spécifiques ayant un impact sur le bénéfice (perte) d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2007, des éléments spécifiques ont eu un impact positif pour un montant total de 44 millions de dollars sur le bénéfice (perte) d'exploitation, comparativement à un impact négatif de 9 millions de dollars au même trimestre de l'exercice précédent.

Deuxième trimestre de 2007

Les frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments incluent 9 millions de dollars en dépenses relativement à la fusion proposée avec Bowater, annoncée au trimestre précédent. Les dépenses de fusion de 5 millions de dollars, de 3 millions de dollars et de 1 million de dollars ont été respectivement réparties aux secteurs du papier journal, des papiers d'impression commerciale et des produits du bois de la Société. Abitibi-Consolidated a enregistré un gain net sur dilution de 33 millions de dollars suite à l'émission de nouvelles unités équivalentes à une participation de 25 % dans la Société en commandite ACH. Ce gain a été réparti entre les secteurs du papier journal et des papiers d'impression commerciale pour un montant de 23 millions de dollars et un montant de 10 millions de dollars, respectivement. Les résultats d'exploitation du papier journal ont également été influencés positivement de 30 millions de dollars, principalement en raison d'un gain sur disposition d'une partie des terrains forestiers de la Société situés dans les états de la Géorgie et de la Caroline du Sud. Les résultats d'exploitation des papiers d'impression commerciale ont subi un impact négatif de 10 millions de dollars en frais liés à la fermeture

d'usines et autres éléments, principalement dû à la fermeture, pour une période indéterminée, de l'usine à papier de Fort William, située à Thunder Bay, en Ontario.

Deuxième trimestre de 2006

Pour le deuxième trimestre de 2006, les éléments spécifiques avaient été ajustés pour tenir compte d'un crédit de 10 millions de dollars des droits compensatoires (CVD) et antidumping (AD) relativement au règlement du litige sur le bois d'œuvre intervenu en avril 2006 et finalisé au quatrième trimestre de 2006. Au deuxième trimestre de 2006, la Société avait enregistré dans ses frais généraux et frais de vente et d'administration (FGVA), un crédit de 11 millions de dollars relativement à la provision de taxe sur le capital d'années antérieures, ce qui avait eu un impact dans les secteurs du papier journal, des papiers d'impression commerciale et des produits du bois de 6 millions de dollars, de 3 millions de dollars et de 2 millions de dollars, respectivement. Au deuxième trimestre de 2006 également, Abitibi-Consolidated avait comptabilisé une provision de 10 millions de dollars en frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments pour des dépenses de restructuration liées à la revue des FGVA, annoncée au trimestre précédent. Les frais de restructuration ont eu respectivement un impact de 4 millions de dollars, de 5 millions de dollars et de 1 million de dollars sur les secteurs du papier journal, des papiers d'impression commerciale et des produits du bois.

Le tableau 2 démontre l'impact de ces éléments spécifiques sur les résultats d'exploitation par secteur.

Tableau 2: Bénéfice (perte) d'exploitation (en millions de dollars)

	Selon les états financiers				Avant éléments spécifiques ⁽¹⁾			
	Deuxième Trimestre		Période de six mois		Deuxième Trimestre		Période de six mois	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Papier journal	\$ 23	\$ 63	\$ 31	\$ 105	(\$ 25)	\$ 61	(\$ 20)	\$ 106
Papiers d'impression commerciale	(24)	(13)	(44)	(19)	(21)	(11)	(30)	(17)
Produits du bois	(19)	(2)	(54)	3	(18)	7	(53)	20
	(\$ 20)	\$ 48	(\$ 67)	\$ 89	(\$ 64)	\$ 57	(\$ 103)	\$ 109

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

Autres éléments spécifiques ayant un impact sur le bénéfice net (perte)

Outre les éléments spécifiques déjà mentionnés à la section précédente, Abitibi-Consolidated a enregistré, au deuxième trimestre de 2007, un gain après impôts à la conversion de devises étrangères de 204 millions de dollars, en grande partie en raison de l'effet, à la fin du trimestre, du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar US, dans lequel est libellée la majeure partie de la dette à long terme de la Société ainsi qu'un ajustement d'impôts favorable de 22 millions de dollars, expliqué principalement par la réalisation de pertes latentes et des réductions prospectives des taux d'impôts. La Société a enregistré des frais financiers de 2 millions de dollars après impôts en raison du financement de la dette à long terme de la Société en commandite ACH.

Au deuxième trimestre de 2006, Abitibi-Consolidated avait enregistré un gain après impôts à la conversion de devises étrangères de 130 millions de dollars, principalement en raison de l'effet, à la fin du trimestre, du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar US dans lequel est

libellée la majeure partie de la dette à long terme de la Société. La Société avait également enregistré un ajustement d'impôts positif de 63 millions de dollars, relativement à la réduction prospective du taux d'impôt fédéral canadien.

Tableau 3: Incidence des éléments spécifiques (en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Deuxième Trimestre				Période de six mois			
	2007		2006		2007		2006	
	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts
Bénéfice net (perte) tel que présenté aux états financiers		\$ 148		\$ 157		\$ 78		\$ 124
\$ par action		0.34		0.36		0.18		0.28
Éléments spécifiques :								
Ayant un effet sur le bénéfice (perte) d'exploitation (tel que dans le Tableau 2)	(44)	(35)	9	7	(36)	(32)	20	14
Perte (gain) à la conversion de devises étrangères	(235)	(204)	(156)	(130)	(268)	(233)	(141)	(118)
Transfert des terrains forestiers d'Augusta (part des actionnaires sans contrôle)	-	-	-	-	-	9	-	-
Frais financiers	3	2	-	-	3	2	-	-
Charge (recouvrement) d'impôts		(22)		(63)		(30)		(85)
Bénéfice net (perte) excluant les éléments spécifiques ⁽¹⁾		(\$ 111)		(\$ 29)		(\$ 206)		(\$ 65)
\$ par action ⁽¹⁾		(0.25)		(0.07)		(0.47)		(0.15)

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

RÉSULTATS AVANT LES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

Les éléments spécifiques ayant déjà été discutés à la section précédente, les comparaisons et les analyses suivantes mettront l'accent sur la performance de la Société reliée spécifiquement aux activités d'exploitation courantes, comparées au même trimestre de l'année précédente.

Résultats consolidés avant les éléments spécifiques

Au deuxième trimestre de 2007, la réduction de 121 millions de dollars des résultats d'exploitation avant les éléments spécifiques s'explique principalement par des prix de vente plus bas dans les secteurs du papier journal et des produits du bois de la Société, de même que par le coût plus élevé des produits vendus dans le secteur du papier journal et un volume de ventes plus faible pour tous les secteurs.

Tableau 4: Résultats consolidés avant éléments spécifiques⁽¹⁾ (en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Deuxième Trimestre 2007	Écarts favorables (défavorables) dus à			Deuxième Trimestre 2006	
		Volume	Taux de change	Prix Coûts		
Ventes	\$ 1 064	(\$ 105)	(\$ 17)	(\$ 67)	\$ -	\$ 1 253
Coût des produits vendus	859	81	1	-	(22)	919
Frais de distribution	122	11	1	-	(5)	129
CVD, AD et autres droits	4	-	-	-	(4)	-
FGVA	37	-	-	-	-	37
BAIIA ⁽¹⁾	\$ 42	(\$ 13)	(\$ 15)	(\$ 67)	(\$ 31)	\$ 168
Amortissement	106	-	-	-	5	111
Bénéfice (perte) d'exploitation	(\$ 64)	(\$ 13)	(\$ 15)	(\$ 67)	(\$ 26)	\$ 57
Frais financiers	84					84
Autres charges	7					7
Dépense (recouvrement) d'impôts	(48)					(14)
Part des résultats des sociétés satellites	-					1
Part des actionnaires sans contrôle	(4)					(10)
Bénéfice net (perte)	(\$ 111)					(\$ 29)
\$ par action	(0.25)					(0.07)

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

Lorsque comparé au taux de change moyen du deuxième trimestre de 2006, le dollar canadien, au deuxième trimestre de 2007, a été plus élevé de 2,2 % (0,3 % pour six mois) par rapport au dollar US. La Société évalue à quelque 12 millions de dollars (3 millions de dollars, année à date) l'incidence défavorable de ce raffermissement sur ses résultats d'exploitation, comparativement à la même période l'année dernière. Le programme de couverture de la Société a également été défavorable de 6 millions de dollars (30 millions de dollars, année à date), en grande partie attribuable à une contribution positive de 17 millions de dollars (39 millions de dollars, année à date) au deuxième trimestre de 2006, comparativement à 11 millions de dollars (9 millions de dollars, année à date) au deuxième trimestre de 2007. Les taux de change des autres devises ont eu une incidence positive de 3 millions de dollars (6 millions de dollars, année à date). Comparé au premier trimestre de 2007, le dollar canadien était plus élevé au deuxième trimestre de 2007 de 6,7 % par rapport au dollar US, causant un impact négatif de 36 millions de dollars sur les résultats d'exploitation de la Société.

Résultats segmentés avant les éléments spécifiques

Papier journal

Dans le secteur du papier journal, la réduction de 86 millions de dollars des résultats d'exploitation avant les éléments spécifiques est principalement attribuable à des prix de vente plus bas en Amérique du Nord et au coût plus élevé des produits vendus.

En millions de dollars, avant éléments spécifiques⁽¹⁾ (sauf les expéditions)

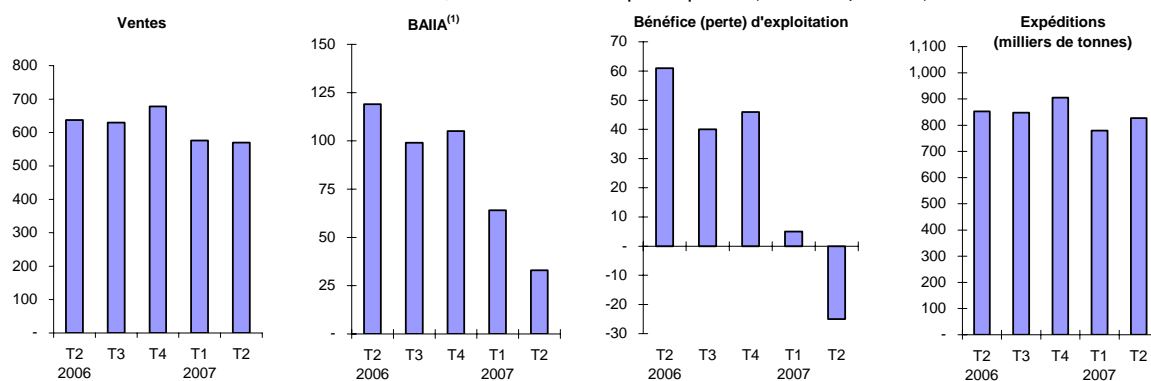


Tableau 5: Résultats avant éléments spécifiques⁽¹⁾ du papier journal (en millions de dollars)

	Deuxième Trimestre 2007	Écarts favorables (défavorables) dus à				Deuxième Trimestre 2006
		Volume	Taux de change	Prix	Coûts	
Ventes	\$ 570	(\$ 19)	(\$ 5)	(\$ 43)	\$ -	\$ 637
BAIIA ⁽¹⁾	33	(4)	(3)	(43)	(36)	119
Amortissement	58	-	-	-	-	58
Bénéfice (perte) d'exploitation	(25)	(4)	(3)	(43)	(36)	61

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

Au deuxième trimestre de 2007, les expéditions de papier journal de la Société se sont établies à 827 000 tonnes, comparativement à 853 000 tonnes au second trimestre de 2006. La réduction des expéditions était principalement due à des ventes plus faibles en Amérique du Nord.

À la fin du deuxième trimestre de 2007, les stocks de papier journal de la Société étaient plus élevés d'approximativement 30 000 tonnes, lorsque comparés à la fin du deuxième trimestre de 2006, et d'approximativement 54 000 tonnes, par rapport à la fin de décembre 2006. Les ventes internationales plus élevées requièrent l'accumulation d'inventaire, ce qui explique en grande partie cette augmentation, les stocks destinés à l'Amérique du Nord demeurant à de bas niveaux.

D'une année à l'autre, le prix de vente moyen du papier journal aux États-Unis était de 73 \$ US de moins la tonne, au cours du deuxième trimestre de 2007. En Europe, les prix du papier journal ont augmenté, comparativement au même trimestre de l'année précédente. Au cours du deuxième trimestre de 2007, le prix de vente moyen du papier journal aux États-Unis a également diminué d'environ 28 \$ US la tonne, comparativement au trimestre précédent, résultat de la faiblesse du marché en Amérique du Nord. En juillet 2007, la Société a annoncé une augmentation de prix de 25 \$ US la tonne aux États-Unis, en vigueur le 1^{er} septembre 2007.

Au deuxième trimestre de 2007, le coût par tonne des produits vendus du papier journal a augmenté de 38 \$, comparativement à la même période en 2006. Cette hausse des coûts était principalement attribuable à des prix plus élevés de la fibre recyclée, ainsi qu'à des temps d'arrêt pour entretien causant des coûts d'entretien et d'énergie plus élevés de même qu'une production plus faible.

Selon le conseil des produits de pâtes et papiers (CPPP), la consommation totale de papier journal aux États-Unis a diminué de 10,5 % au deuxième trimestre de 2007, comparativement au second trimestre de 2006, suite à la baisse continue du volume de publicité et du tirage des quotidiens. Au deuxième trimestre de 2007, les stocks totaux ont diminué de 50 000 tonnes, comparativement à une diminution de 41 000 tonnes au deuxième trimestre de 2006. La production nord-américaine de papier journal a diminué de 4,9 % au deuxième trimestre de 2007, comparativement à la même période en 2006. Au second trimestre de 2007, le taux d'opération de l'industrie nord-américaine était de 94 %, comparativement à 95 % pour la même période en 2006.

La Société prévoit qu'en 2007, la consommation mondiale de papier journal diminuera d'approximativement 1 %. Des régions spécifiques tels que l'Europe de l'est, la Chine, l'Inde, la Turquie et, jusqu'à un certain point, le Brésil, devraient continuer à démontrer une croissance de la demande. Cependant, qu'elle soit influencée par un environnement de publicité/circulation affaibli ou par un déstockage de l'inventaire, il est prévu que la demande nord-américaine de papier journal décroisse d'environ 9 %, cette année.

Papiers d'impression commerciale

Dans le secteur des papiers d'impression commerciale, la réduction de 10 millions de dollars des résultats d'exploitation avant les éléments spécifiques est principalement attribuable au raffermissement du dollar canadien et à un volume de ventes inférieur.

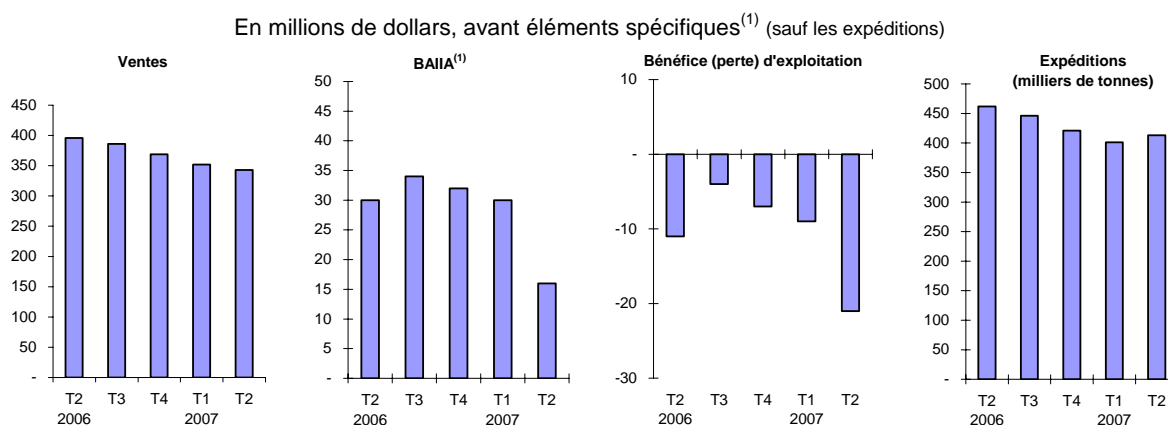


Tableau 6: Résultats avant éléments spécifiques⁽¹⁾ des papiers d'impression commerciale (en millions de dollars)

	Deuxième Trimestre 2007	Écarts favorables (défavorables) dus à				Deuxième Trimestre 2006
		Volume	Taux de change	Prix	Coûts	
Ventes	\$ 343	(\$ 42)	(\$ 9)	(\$ 2)	\$ -	\$ 396
BAIIA ⁽¹⁾	16	(5)	(9)	(2)	2	30
Amortissement	37	-	-	-	4	41
Bénéfice (perte) d'exploitation	(21)	(5)	(9)	(2)	6	(11)

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

Les expéditions de papiers d'impression commerciale de la Société ont totalisé 413 000 tonnes au deuxième trimestre de 2007, comparativement à 462 000 tonnes au second trimestre de 2006. Le 25 février 2007, Abitibi-Consolidated a fermé, pour une période indéterminée, son usine à papier de Fort William dû aux conditions du marché et aux coûts de production élevés. L'usine a une

capacité annuelle de production d'approximativement 145 000 tonnes de papiers d'impression commerciale. De plus, la Société a pris des temps d'arrêt dans trois de ses usines de papiers d'impression commerciale vu les conditions du marché, retirant ainsi 24 000 tonnes de production au deuxième trimestre de 2007.

Le prix moyen des papiers d'impression commerciale aux États-Unis est demeuré stable, comparativement au trimestre précédent. Le prix moyen aux États-Unis était plus bas de 0,7 %, comparativement au deuxième trimestre de 2006.

Au cours du second trimestre de 2007, le coût des produits vendus par tonne des papiers d'impression commerciale était inférieur de 5 \$ par rapport au même trimestre en 2006. La réduction des coûts s'explique principalement par une utilisation moindre des intrants et une meilleure productivité, partiellement contrebalancées par un volume de production plus faible, résultat des temps d'arrêt liés au marché.

Selon le CPPP, la demande de papiers de pâte mécanique non couchés en Amérique du Nord a augmenté de 1,7 % dans les deux premiers mois du deuxième trimestre de 2007, comparativement à la même période en 2006. L'augmentation de la demande s'explique par une demande plus élevée pour les catégories de papiers lustrés et annuaires.

Les perspectives pour la demande de papiers de pâte mécanique non couchés demeurent positives. Il est prévu que la croissance de la demande soit menée en grande partie par le papier à haute brillance et les papiers à annuaires, partiellement contrebalancée par une diminution de la demande pour les catégories standards. La demande pour le papier à haute brillance est en hausse par rapport au déclin de l'année précédente.

Produits du bois

Dans le secteur des produits du bois, la réduction de 25 millions de dollars des résultats d'exploitation avant les éléments spécifiques est principalement attribuable à des prix de vente et à des volumes de vente plus bas.

En millions de dollars, avant éléments spécifiques⁽¹⁾ (sauf les expéditions)

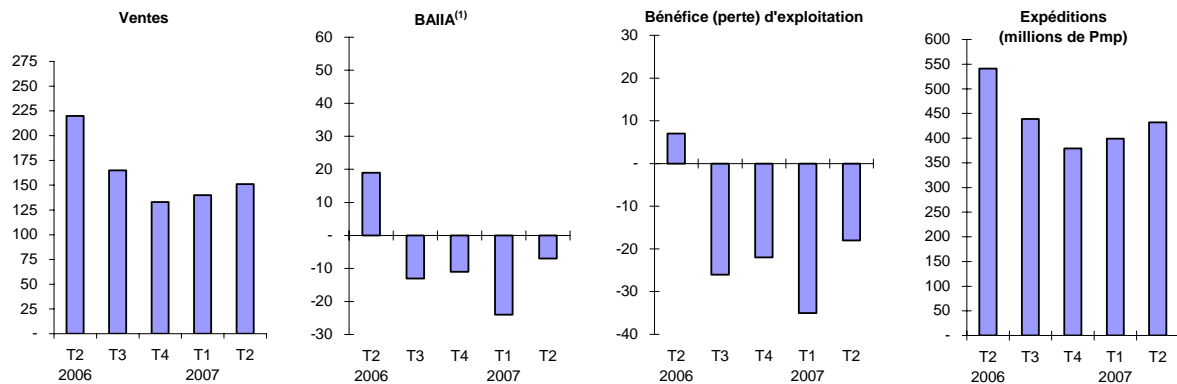


Tableau 7: Résultats avant éléments spécifiques⁽¹⁾ des produits du bois (en millions de dollars)

	Deuxième Trimestre 2007	Écarts favorables (défavorables) dus à				Deuxième Trimestre 2006
		Volume	Taux de change	Prix	Coûts	
Ventes	\$ 151	(\$ 44)	(\$ 3)	(\$ 22)	\$ -	\$ 220
BAIIA ⁽¹⁾	(7)	(4)	(3)	(22)	3	19
Amortissement	11	-	-	-	1	12
Bénéfice (perte) d'exploitation	(18)	(4)	(3)	(22)	4	7

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

Au deuxième trimestre de 2007, le volume des ventes s'est établi à 432 millions de pieds-planche (MPMP), comparativement à 541 MPMP au même trimestre en 2006. Les prix de vente moyens en dollars canadiens ont diminué de 14 % au deuxième trimestre de 2007, par rapport à la même période en 2006, en raison de la baisse des prix du bois d'œuvre en dollars US.

Au cours du second trimestre de 2007, la Société a annoncé la fermeture temporaire de six scieries, pour des périodes variant de trois semaines à trois mois. Les fermetures temporaires étaient en grande partie causées par la détérioration des conditions du marché des produits du bois de même que par des coûts de production élevés. Deux des six scieries demeurent encore fermées temporairement. Outre ces fermetures temporaires, la Société a réduit le nombre de factions de production dans certaines autres scieries.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, le coût des produits du bois vendus par millier de pieds-planche de la Société a diminué de 18 \$, comparativement au second trimestre de 2006. Cette diminution s'explique principalement par des coûts de bois plus bas et par la réévaluation des stocks de produits finis à la valeur de réalisation pour un montant de 7 millions de dollars. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une production plus faible, conséquence des temps d'arrêt.

Aux États-Unis, les mises en chantier ont diminué de 19 %, passant d'un taux annuel de 1,819 million d'unités au cours de juin 2006 à 1,467 million d'unités en juin 2007. Au cours du deuxième trimestre de 2007, les prix de vente moyens du bois d'œuvre en dollars US (f.a.b. Grands Lacs) ont diminué de 9 % pour le 2x4 – bois de colombage et de 13 % pour le 2x4 – longueurs assorties, comparativement à la même période en 2006. Comparativement au premier trimestre de 2007, les prix de vente moyens du bois d'œuvre en dollars US (f.a.b. Grands Lacs) ont

augmenté, au deuxième trimestre de 2007, de 6 % pour le 2x4 - bois de colombage et de 1 % pour le 2x4 – longueurs assorties.

BILAN

Au 30 juin 2007, la dette à long terme totale s'établissait à 3 789 millions de dollars, pour un ratio de la dette nette à la capitalisation totale de 0,586, comparativement à 3 864 millions de dollars, pour un ratio de la dette nette à la capitalisation totale de 0,592, au 31 décembre 2006. La réduction de la dette à long terme de la Société est principalement attribuable au raffermissement du dollar canadien.

Au cours du mois de juillet 2007 et en préparation du regroupement proposé avec Bowater, Abitibi-Consolidated et ses prêteurs se sont entendus pour amender sa convention de crédit bancaire. L'amendement rendra possible les étapes nécessaires à l'intégration d'Abitibi-Consolidated avec Bowater. Il inclut également une exonération quant au ratio de couverture des intérêts, depuis la date de l'amendement jusqu'à la fin juin 2008. La Société a reçu le consentement de la majorité des prêteurs « Majority Lenders » et est à l'étape de finalisation des documents légaux liés à l'amendement.

Le 15 juin 2007, Standard & Poor's Rating Services a déclassé la notation de la Société, incluant la notation de crédit corporatif à long terme, de B+ à B, avec une perspective négative.

Le ratio de la dette nette à la capitalisation, calculé selon la méthode décrite dans les facilités de crédit renouvelables, s'est établi à 57,4 % à la fin juin 2007 et le ratio de couverture des intérêts était de 1,8x pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2007, les deux ratios étant conformes aux clauses restrictives desdites facilités. À la fin juin 2007, la Société avait utilisé 275 millions de dollars de ces facilités de crédit de 750 millions de dollars. Au 30 juin 2007, la trésorerie et les équivalents s'établissaient à 268 millions de dollars, une augmentation de 65 millions de dollars, comparativement au 31 décembre 2006.

Au 30 juin 2007, le solde des programmes de titrisation de la Société s'établissait, en dollars canadiens, à 373 millions de dollars, comparativement à 433 millions de dollars au 31 décembre 2006.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation ont totalisé 45 millions de dollars au deuxième trimestre terminé le 30 juin 2007, comparativement à des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 46 millions de dollars pour la même période en 2006. L'augmentation des flux de trésorerie utilisés est en grande partie attribuable aux résultats d'exploitation plus bas. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par des besoins plus faibles en fonds de roulement au deuxième trimestre de 2007, comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses en immobilisations se sont établies à 15 millions de dollars (41 millions de dollars, année à date) pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2007, comparativement à 31 millions de dollars (68 millions de dollars, année à date) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le 8 mars 2007, Abitibi-Consolidated a annoncé un investissement de 84,3 millions de dollars dans une nouvelle centrale d'énergie alimentée à la biomasse à son usine à pâte et à papier de Fort Frances, en Ontario. La contribution nette de la Société à ce projet est estimée à 61,8 millions de dollars. La construction a commencé au début de juin 2007 et il est prévu que la centrale soit opérationnelle à compter de l'automne 2008. La génératrice utilisera un combustible renouvelable et économique issu des débris de la forêt afin de produire de la vapeur et 45,5 mégawatts (MW) d'électricité pour l'usine, ce qui devrait éliminer approximativement 90 % de ses émissions courantes de gaz à effet de serre. La nouvelle chaudière à la biomasse brûlera des débris ligneux et des boues primaires provenant de l'usine, ainsi que des résidus laissés après la récolte en forêt et des débris de bois provenant des scieries locales. Il est prévu que ce projet ait un impact positif sur les coûts de production de l'usine d'approximativement 26 millions de dollars par année.

La Société a l'intention de limiter son programme de dépenses en immobilisations à environ 125 millions de dollars en 2007, incluant approximativement 15 millions de dollars pour sa centrale d'énergie à la biomasse à Fort Frances.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 juin 2007, le nombre d'actions en circulation est demeuré stable à 440 millions, comparativement à la fin de la même période en 2006. Le nombre d'options en circulation était de 15,5 millions à la fin juin 2007, comparativement à 14,5 millions à la fin décembre 2006.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Le 2 avril 2007, Abitibi-Consolidated a clôturé la transaction avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), annoncée en janvier 2007 en vue de créer un partenariat regroupant les installations de production hydroélectrique en Ontario, consistant en une puissance installée d'approximativement 137 MW. La Société a conservé une participation de 75 % dans le partenariat dénommé Société en commandite ACH (ACH LP), alors que la Caisse a acquis une participation de 25 %. La Caisse a également accordé à ACH LP un prêt à terme non garanti de 250 millions de dollars d'une durée de 10 ans, sans recours à l'encontre de la Société afin de financer en partie l'acquisition des installations. Sur une base consolidée, la transaction a généré un produit brut de 297,5 millions de dollars pour Abitibi-Consolidated. ACH LP se veut un véhicule de croissance d'Abitibi-Consolidated dans le secteur de la production d'électricité. ACH LP a également obtenu une facilité de crédit bancaire de 15 millions de dollars pour une période de trois ans.

En regard à la disposition de 55 000 acres de terrains forestiers situés en Géorgie et en Caroline du Sud, Abitibi-Consolidated et son partenaire se sont entendus à l'effet que la totalité du produit de la vente des terrains irait à la Société. Abitibi-Consolidated a donc acquis, au cours du premier trimestre de 2007, les terrains forestiers d'Augusta Newsprint Company. Durant le deuxième

trimestre de 2007, la Société a conclu la vente de 51 terrains totalisant 17 723 acres pour un produit net de 41,3 millions de dollars US. La Société prévoit vendre la majorité des terrains forestiers avant la fin du troisième trimestre et finaliser la vente avant la fin de l'année avec un produit total qui devrait excéder 100 millions de dollars US.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES RETENUES

Tableau 8: Sommaire des résultats trimestriels (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2007		2006				2005		
	T-2	T-1	T-4	T-3	T-2	T-1	T-4	T-3	T-2
Ventes	\$ 1 064	\$ 1 068	\$ 1 180	\$ 1 181	\$ 1 253	\$ 1 237	\$ 1 310	\$ 1 355	\$ 1 354
Bénéfice (perte) d'exploitation des activités maintenues	(20)	(47)	236	2	48	41	(352)	8	57
Bénéfice (perte) d'exploitation des activités maintenues avant les éléments spécifiques ⁽¹⁾	(64)	(39)	17	10	57	52	15	49	58
Bénéfice (perte) des activités maintenues	148	(70)	(22)	(48)	157	(33)	(345)	95	(49)
Bénéfice (perte) des activités maintenues par action	0.34	(0.16)	(0.05)	(0.11)	0.36	(0.08)	(0.79)	0.22	(0.11)
Bénéfice net (perte)	148	(70)	(22)	(48)	157	(33)	(355)	99	(43)
Bénéfice net (perte) par action	0.34	(0.16)	(0.05)	(0.11)	0.36	(0.08)	(0.81)	0.23	(0.10)
Taux de change (1 \$ CA= \$ US) :									
Taux moyen à midi	0.911	0.854	0.878	0.892	0.891	0.866	0.852	0.832	0.804

Note (1) Mesures non conformes aux PCGR

CHANGEMENT DES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

En janvier 2005, l'Institut canadien des comptables agréés (« l'ICCA ») a publié trois nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA : le chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, le chapitre 3865, *Couvertures* et le chapitre 1530, *Résultat étendu*. Ensemble, ces normes introduisent de nouvelles exigences pour la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, la comptabilité de couverture et le résultat étendu, qui sont pour la plupart harmonisées avec les normes émises par le Financial Accounting Standards Board américain. La Société a adopté ces nouvelles normes pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2007.

L'application de ces nouvelles recommandations n'a pas eu d'effet important sur la position financière, les résultats ou les flux de trésorerie de la Société, mais requiert de présenter deux nouveaux états ayant pour titre « Résultat étendu » et « Variations des capitaux propres ». La note 1 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société fournit plus d'information sur ces modifications.

Modifications comptables

En 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1506, *Modifications comptables*, du Manuel de l'ICCA. Cette norme établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux

changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. La Société applique cette norme depuis le 1^{er} janvier 2007.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2007, la Société n'a effectué aucun changement important, ni pris de mesure corrective importante à l'égard de ses contrôles internes, ou d'autres éléments qui pourraient avoir une incidence majeure sur ces contrôles. Le chef de la direction et le chef des services financiers revoient de manière périodique l'efficacité des contrôles et des procédures de présentation de l'information, et en effectuent une évaluation trimestrielle. À la fin du deuxième trimestre, le chef de la direction et le chef des services financiers de la Société étaient satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de présentation de l'information de la Société.

RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le comité de vérification revoit avec la direction et les vérificateurs externes le rapport de gestion intermédiaire, ainsi que les états financiers consolidés y afférents, et approuve leur émission aux actionnaires. De façon périodique, la direction et le vérificateur interne de la Société présentent également au comité un rapport faisant état de leur opinion sur les contrôles internes et les procédures de la Société relativement à l'information financière. Le vérificateur externe prépare périodiquement pour la direction un rapport ayant trait aux faiblesses, s'il y a lieu, des contrôles internes, identifiées au cours de la vérification annuelle. Ce rapport est revu par le comité de vérification.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations incluses dans ce rapport de gestion, en particulier les informations contenues dans les différentes sections sur les perspectives, constituent des informations prospectives. Celles-ci concernent les conditions financières futures, les résultats d'exploitation ou les affaires de la Société. Elles peuvent consister en attentes et en estimations actuelles sur les marchés dans lesquels Abitibi-Consolidated exerce ses activités et en opinions et hypothèses de la direction relativement à ces marchés. Ces informations présentent des risques et des incertitudes importants qu'il est difficile de prévoir et s'appuient sur des hypothèses qui peuvent se révéler incorrectes. Les résultats ou les événements prévus dans les informations prospectives contenues dans ce rapport de gestion peuvent différer de façon substantielle des résultats et des événements réels. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Plus particulièrement, les informations prospectives ne reflètent pas l'effet potentiel de fusions, d'acquisitions, de regroupements ou de cessions d'entreprises qui pourraient être annoncés ou réalisés après leur formulation.

Abitibi-Consolidated Inc.
États consolidés des résultats

(non vérifiés) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	30 juin 2007	30 juin 2006	30 juin 2007	30 juin 2006
	\$	\$	\$	\$
Ventes	1 064	1 253	2 132	2 490
Coût des produits vendus, excluant l'amortissement	859	919	1 701	1 825
Frais de distribution	122	129	238	258
Droits compensatoires, antidumping et autres droits	4	10	6	19
Frais généraux et frais de vente et d'administration	37	26	71	66
Frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments (note 3 et note 4)	(44)	10	(32)	12
Amortissement des bâtiments et équipements	101	107	206	213
Amortissement des actifs incorporels	5	4	9	8
Bénéfice (perte) d'exploitation	(20)	48	(67)	89
Frais financiers (note 5)	87	84	172	167
Gain à la conversion de devises étrangères	(235)	(156)	(268)	(141)
Autres charges	7	7	13	14
Bénéfice avant les éléments suivants	121	113	16	49
Recouvrement d'impôts (note 6)	(31)	(53)	(80)	(93)
Part des résultats des sociétés satellites	-	1	1	1
Part des actionnaires sans contrôle	(4)	(10)	(19)	(19)
Bénéfice net	148	157	78	124
Par action ordinaire (en dollars, de base et dilué)				
Bénéfice net	0.34	0.36	0.18	0.28
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	440	440	440	440

États consolidés du résultat étendu

(non vérifiés) (en millions de dollars canadiens)	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	30 juin 2007	30 juin 2006	30 juin 2007	30 juin 2006
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	148	157	78	124
Autres éléments du résultat étendu, nets d'impôts				
Écart de conversion de devises étrangères	(99)	(48)	(111)	(46)
Reclassement aux résultats de pertes liées aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ^a	-	-	(1)	-
Variation des gains non réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ^b	23	-	28	-
Résultat étendu	72	109	(6)	78

^a Aucun montant pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2007, net de 1 million de dollars d'impôts pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007 (aucun montant en 2006)

^b Net de 10 millions de dollars d'impôts pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2007, et de 12 millions de dollars d'impôts pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007 (aucun montant en 2006)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Abitibi-Consolidated Inc.
États consolidés des flux de trésorerie

	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	30 juin 2007	30 juin 2006	30 juin 2007	30 juin 2006
(non vérifiés) (en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	148	157	78	124
Amortissement	106	111	215	221
Impôts futurs	(32)	(51)	(84)	(89)
Gain à la conversion de la dette à long terme libellée en devises étrangères	(285)	(169)	(325)	(156)
Avantages sociaux futurs, excédent des cotisations sur la charge	(12)	(8)	(37)	(18)
Frais non monétaires liés à la fermeture d'usines et autres éléments (note 3)	-	-	(9)	-
Gain sur disposition d'actifs (note 2)	(31)	-	(31)	-
Gain net sur dilution résultant de l'émission d'unités par une filiale (note 4)	(33)	-	(33)	-
Part des actionnaires sans contrôle	4	10	19	19
Autres éléments hors caisse	6	4	1	(3)
	(129)	54	(206)	98
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	84	(8)	(9)	(153)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(45)	46	(215)	(55)
Activités de financement				
Augmentation de la dette à long terme	413	121	613	288
Remboursement de la dette à long terme	(265)	(114)	(335)	(186)
Dividendes versés aux actionnaires	-	(11)	-	(22)
Dividendes et distributions de fonds versés aux actionnaires sans contrôle	(6)	(10)	(12)	(18)
Produit net de l'émission d'unités par une filiale (note 4)	37	-	37	-
Autres	-	(1)	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	179	(15)	303	62
Activités d'investissement				
Acquisition de terrains, bâtiments et équipements	(15)	(31)	(41)	(68)
Acquisition d'actifs incorporels	-	-	-	(3)
Distributions de fonds des sociétés satellites	2	-	2	-
Encaissement d'un billet à recevoir	-	10	-	10
Produit net de disposition d'actifs (note 2)	42	-	42	1
Trésorerie sujette à des restrictions (note 4)	(22)	-	(22)	-
Autres	(2)	2	(1)	2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	5	(19)	(20)	(58)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents au cours de la période	139	12	68	(51)
Écart de conversion de devises étrangères	(3)	-	(3)	-
Trésorerie et équivalents, au début de la période	132	4	203	67
Trésorerie et équivalents, à la fin de la période	268	16	268	16

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Composantes de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

Débiteurs	12	(7)	59	2
Stocks	106	69	5	(4)
Charges payées d'avance	(16)	(18)	(18)	(22)
Créditeurs et frais courus	(18)	(52)	(55)	(129)
	84	(8)	(9)	(153)

Sorties de fonds en espèces liées aux

Intérêts sur la dette à long terme	89	89	166	159
Impôts sur le bénéfice	4	4	7	2
	93	93	173	161

Abitibi-Consolidated Inc.
Bilans consolidés

(non vérifiés) (en millions de dollars canadiens)	30 juin 2007 \$	31 décembre 2006 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	268	203
Débiteurs	330	362
Stocks	670	683
Charges payées d'avance	71	53
Actifs d'impôts futurs	49	70
	1 388	1 371
Terrains forestiers destinés à la vente (note 2)	26	-
Terrains, bâtiments et équipements	3 704	3 984
Actifs incorporels	451	460
Avantages sociaux futurs	370	328
Actifs d'impôts futurs	296	322
Autres éléments d'actif (note 4)	181	200
Écart d'acquisition	1 294	1 297
	7 710	7 962
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 7)	739	785
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	356	72
	1 095	857
Dette à long terme	3 433	3 792
Avantages sociaux futurs	160	162
Passifs d'impôts futurs	538	629
Part des actionnaires sans contrôle	78	71
Capitaux propres		
Capital-actions	3 518	3 518
Surplus d'apport	42	40
Déficit	(799)	(843)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 9)	(355)	(264)
	2 406	2 451
	7 710	7 962

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Abitibi-Consolidated Inc.**États consolidés des variations dans les capitaux propres**

	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	30 juin 2007	30 juin 2006	30 juin 2007	30 juin 2006
(non vérifiés)				
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Capital-actions				
Actions ordinaires, au début et à la fin de la période	3 518	3 518	3 518	3 518
Surplus d'apport				
Surplus d'apport, au début de la période	41	35	40	34
Options d'achat d'actions	1	2	2	3
Surplus d'apport, à la fin de la période	42	37	42	37
Déficit				
Déficit, au début de la période	(947)	(919)	(843)	(875)
Ajustement transitoire à la suite de l'adoption des normes sur les instruments financiers, net d'impôts (note 1)	-	-	(34)	-
Bénéfice net	148	157	78	124
Dividendes déclarés	-	(11)	-	(22)
Déficit, à la fin de la période	(799)	(773)	(799)	(773)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, nets d'impôts				
Cumul des autres éléments du résultat étendu, au début de la période	(279)	(274)	(264)	(276)
Ajustement transitoire à la suite de l'adoption des normes sur les instruments financiers (note 1)	-	-	(7)	-
Autres éléments du résultat étendu pour la période	(76)	(48)	(84)	(46)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, à la fin de la période	(355)	(322)	(355)	(322)
Total des capitaux propres, à la fin de la période	2 406	2 460	2 406	2 460

Le total du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu s'élevait à 1 154 millions de dollars au 30 juin 2007 (1 095 millions de dollars au 30 juin 2006).

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Abitibi-Consolidated Inc.
Informations sectorielles consolidées

(non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Période de trois mois terminée le 30 juin 2007	Ventes	Amortissement	Bénéfice (perte) d'exploitation ⁽¹⁾	Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	Volume des ventes
	\$	\$	\$	\$	
Papier journal	570	58	23	14	827 milliers de tonnes
Papiers d'impression commerciale	343	37	(24)	-	413 milliers de tonnes
Produits du bois ⁽³⁾	151	11	(19)	1	432 millions de pieds-planche
	1 064	106	(20)	15	
Période de trois mois terminée le 30 juin 2006					
Papier journal	637	58	63	16	853 milliers de tonnes
Papiers d'impression commerciale	396	41	(13)	8	462 milliers de tonnes
Produits du bois ⁽³⁾	220	12	(2)	7	541 millions de pieds-planche
	1 253	111	48	31	
Période de six mois terminée le 30 juin 2007					
	\$	\$	\$	\$	
Papier journal	1 146	117	31	31	1 606 milliers de tonnes
Papiers d'impression commerciale	695	76	(44)	9	814 milliers de tonnes
Produits du bois ⁽³⁾	291	22	(54)	1	831 millions de pieds-planche
	2 132	215	(67)	41	
Période de six mois terminée le 30 juin 2006					
Papier journal	1 299	119	105	34	1 733 milliers de tonnes
Papiers d'impression commerciale	756	79	(19)	25	881 milliers de tonnes
Produits du bois ⁽³⁾	435	23	3	12	1 040 millions de pieds-planche
	2 490	221	89	71	

(1) Éléments spécifiques affectant :

Période de trois mois terminée le 30 juin 2007	Frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments		CVD, AD et autres droits ⁽⁵⁾	FGVA ⁽⁶⁾	Total éléments spécifiques
	Coûts de fermeture d'usines	Autres éléments ⁽⁴⁾			
	\$	\$	\$	\$	\$
Papier journal	1	(49)	-	-	(48)
Papiers d'impression commerciale	11	(8)	-	-	3
Produits du bois	-	1	-	-	1
	12	(56)	-	-	(44)
Période de trois mois terminée le 30 juin 2006					
Papier journal	-	4	-	(6)	(2)
Papiers d'impression commerciale	-	5	-	(3)	2
Produits du bois	-	1	10	(2)	9
	-	10	10	(11)	9

Période de six mois terminée le 30 juin 2007	Frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments		CVD, AD et autres droits ⁽⁵⁾	FGVA ⁽⁶⁾	Total éléments spécifiques
	Coûts de fermeture d'usines	Autres éléments ⁽⁴⁾			
	\$	\$	\$	\$	\$
Papier journal	1	(51)	-	(1)	(51)
Papiers d'impression commerciale	19	(4)	-	(1)	14
Produits du bois	-	3	(2)	-	1
	20	(52)	(2)	(2)	(36)
Période de six mois terminée le 30 juin 2006					
Papier journal	1	6	-	(6)	1
Papiers d'impression commerciale	-	5	-	(3)	2
Produits du bois	-	-	19	(2)	17
	1	11	19	(11)	20

(2) Les immobilisations incluent les terrains, bâtiments et équipements ainsi que les actifs incorporels.

(3) Les ventes de produits du bois excluent des ventes intersectorielles de 38 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2007 (45 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2006) et de 78 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007 (88 millions de dollars pour la période de six mois terminée le 30 juin 2006).

(4) Les autres éléments incluent le programme de retraite anticipée, des réductions de main-d'œuvre, le gain sur la vente de terrains forestiers, le gain net sur dilution résultant de l'émission d'unités par une filiale ainsi que des dépenses reliées à la fusion annoncée d'Abitibi-Consolidated et de Bowater.

(5) Crédit relatif aux ajustements faisant suite au règlement du litige sur le bois d'œuvre.

(6) Ajustement de taxe sur le capital d'exercices précédents inclus dans les frais généraux et frais de vente et d'administration.

Actif total	30 juin 2007	31 décembre 2006
	\$	\$
Papier journal	4 268	4 358
Papiers d'impression commerciale	2 682	2 742
Produits du bois	760	862
	7 710	7 962

Abitibi-Consolidated Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 juin 2007

(non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Résumé des principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires d'Abitibi-Consolidated Inc. (la « Société »), exprimés en dollars canadiens, ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ("PCGR"), à l'exception que les informations fournies ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux recommandations des PCGR en regard des états financiers annuels. Ils devraient être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels.

Les conventions comptables et les méthodes d'application de celles-ci sont identiques à celles utilisées pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de ce qui suit :

Modifications comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté la section 1506 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés ("ICCA"), *Modifications comptables*. Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'ICCA. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non-financiers et décrivent quand et comment la comptabilité de couverture peut être appliquée.

L'adoption par la Société de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a entraîné des modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures ainsi que la comptabilisation de certains ajustements transitoires qui ont été enregistrés au déficit d'ouverture ou au cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture, tel que décrit ci-dessous. Les états financiers consolidés intermédiaires comparatifs n'ont pas été redressés autrement que pour l'écart de conversion de devises étrangères, maintenant présenté au cumul des autres éléments du résultat étendu. Les principales modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures résultant de l'adoption de ces normes de comptabilité sont décrites ci-dessous.

(a) Résultat étendu

Selon le chapitre 1530 de l'ICCA, le résultat étendu est défini comme la variation dans les capitaux propres, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires et est composé du bénéfice net (perte) de la Société et des autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu font référence aux produits, aux dépenses, aux gains et aux pertes comptabilisés au résultat étendu, mais exclus du bénéfice net (perte) et incluent les gains et pertes à la conversion de devises étrangères sur l'investissement net dans des établissements autonomes et les variations de la juste valeur marchande des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite, dans chaque cas, des impôts. Les composantes du résultat étendu sont divulguées aux états consolidés intermédiaires du résultat étendu.

(b) Actifs et passifs financiers

Conformément aux nouvelles normes, les actifs et les passifs financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur et sont classés sous l'une de ces cinq catégories : actifs ou passifs détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquentement comptabilisés selon leur classification tel que décrit ci-après. Le classement dépend de l'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et de leurs caractéristiques. Sauf en des circonstances bien précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée au bénéfice net (perte) dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu ou la dépense d'intérêt est inclus au bénéfice net (perte) sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux autres éléments du résultat étendu dans la période pendant laquelle ces variations surviennent. Les titres de placement classés comme disponibles à la vente et qui n'ont pas de valeur marchande disponible facilement sont enregistrés au coût. Les titres disponibles à la vente sont ramenés à la juste valeur au bénéfice (perte) lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés au bénéfice net (perte).

Conséquemment à l'adoption de ces nouvelles normes, la Société a classé sa trésorerie et ses équivalents comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction. Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. Les placements de la Société consistent principalement en capitaux propres comptabilisés en placements, qui sont exclus de l'ensemble de cette norme. Les créditeurs et frais courus et la dette à long terme, incluant les intérêts à payer, sont classés comme autres éléments de passif qui sont évalués, dans chaque cas, au coût après amortissement.

(c) Dérivés et comptabilité de couverture

Dérivés incorporés

Tous les instruments dérivés sont enregistrés aux bilans consolidés à la juste valeur à chaque date de bilan. Les dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (instruments hôtes). Avant l'adoption des nouvelles normes, de tels dérivés incorporés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte. Selon les nouvelles normes, les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés distincts, lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que les termes du dérivé incorporé sont les mêmes que ceux d'un dérivé autonome, et que le contrat combiné n'est pas un actif ou un passif détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Ces dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation subséquente est comptabilisée au bénéfice net (perte) dans la période au cours de laquelle les variations surviennent. La Société a choisi le 1^{er} janvier 2003 comme date transitoire pour les dérivés incorporés, soit la date la plus tardive qui pouvait être choisie selon la norme comptable.

Comptabilité de couverture

À la création d'une relation de couverture, la Société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, son objectif de gestion des risques et sa stratégie pour établir cette couverture. La Société exige également une évaluation documentée, non seulement à la création de la couverture mais aussi de façon continue, à savoir si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont ou ne sont pas efficaces pour compenser les variations attribuables aux risques couverts des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Conformément aux nouvelles normes, tous les dérivés sont enregistrés à la juste valeur. Ces dérivés sont enregistrés aux créditeurs ou aux débiteurs. La méthode de comptabilisation des gains et pertes de juste valeur varie selon que les dérivés sont détenus à des fins de transaction ou sont désignés à titre d'instruments de couverture et, dans ce dernier cas, selon la nature des risques couverts. Tous les gains et pertes résultant des variations de la juste valeur des dérivés non désignés comme couvertures sont comptabilisés aux états consolidés des résultats. Lorsque les dérivés sont désignés comme couvertures, la Société les classe comme : (i) couvertures de la variation de la juste valeur des actifs ou des passifs comptabilisés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ou (ii) couvertures de la variabilité des flux de trésorerie futurs hautement probables, attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une opération prévue (couvertures des flux de trésorerie).

Couverture de juste valeur

La Société a des contrats de swaps de taux d'intérêt en cours qu'elle désigne comme une couverture de juste valeur liée aux variations de la juste valeur de sa dette à long terme dues aux fluctuations des taux d'intérêt LIBOR. Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme instruments de couverture de juste valeur sont enregistrés aux états consolidés des résultats. Un ajustement correspondant aux variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou du regroupement des deux, attribuables au risque couvert est enregistré en tant qu'ajustement de l'élément couvert et aux résultats. Tout gain ou perte de la juste valeur lié à la portion inefficace de la relation de couverture est immédiatement comptabilisé aux « frais financiers » aux états consolidés des résultats. Si une relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement cumulé de la valeur comptable de l'élément couvert est amorti aux états consolidés des résultats d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la période résiduelle jusqu'à l'échéance, à moins que l'élément couvert ait été décomptabilisé, dans lequel cas, il est reconnu aux états des résultats immédiatement. À l'adoption des nouvelles normes, la Société a enregistré une augmentation nette des créditeurs de 37 millions de dollars et une diminution de la dette à long terme de 37 millions de dollars.

Abitibi-Consolidated Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 juin 2007**

(non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Couverture de flux de trésorerie

La Société a, en cours, des options de devises et des contrats de change à terme qu'elle désigne comme des couvertures de flux de trésorerie de revenus futurs prévus pour une période maximale de deux ans. Les montants et le moment des flux de trésorerie futurs font l'objet de projections basées sur leurs modalités contractuelles et d'autres éléments pertinents, notamment les estimations des montants payés d'avance et des défauts de paiement. Avec le temps, les flux de trésorerie en agrégat constituent la base qui permet d'identifier la portion efficace des gains et des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour les opérations prévues. La portion efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat étendu. Tout gain ou perte de juste valeur lié à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé aux « ventes » aux états consolidés des résultats. Les montants cumulés aux autres éléments du résultat étendu sont reclassés aux états consolidés des résultats dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur les résultats. Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé existant aux autres éléments du résultat étendu à ce moment, demeure dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'opération prévue soit éventuellement comptabilisée aux états consolidés des résultats. Lorsqu'il est probable qu'une opération prévue ne survienne pas, le gain ou la perte cumulé qui était enregistré aux autres éléments du résultat étendu est immédiatement transféré aux états des résultats. À l'adoption des nouvelles normes, la Société a enregistré une augmentation des créditeurs de 10 millions de dollars, une augmentation des actifs d'impôts futurs de 3 millions de dollars et une augmentation de 7 millions de dollars après impôts du cumul des autres éléments du résultat étendu.

(d) Frais de financement reportés

Selon les nouvelles normes, les frais de transaction relatifs à l'émission ou à l'acquisition d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme disponibles à la vente) peuvent être comptabilisés en entier aux résultats lorsqu'ils surviennent, ou bien enregistrés à l'actif ou au passif auquel ils sont associés et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Auparavant, la Société reportait ces frais et les amortissait sur la vie de l'actif ou du passif financier correspondant.

La Société a choisi de comptabiliser tous ces frais aux résultats. En conséquence, la Société a réduit les frais de financement différés de 39 millions de dollars et les impôts de 5 millions de dollars, résultant en un ajustement de 34 millions de dollars du déficit au 1^{er} janvier 2007.

Le tableau suivant résume les ajustements transitoires suite à l'adoption des nouvelles normes :

	<u>Déficit</u>		<u>Cumul des autres éléments du résultat étendu</u>	
	Avant impôts \$	Après impôts \$	Avant impôts \$	Après impôts \$
Adoption des nouvelles normes comptables sur les :				
Frais de financement reportés	(39)	(34)	-	-
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	(10)	(7)
	<u>(39)</u>	<u>(34)</u>	<u>(10)</u>	<u>(7)</u>

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en utilisant le cours des titres sur les marchés actifs, lorsque disponible, et des modèles d'évaluation reconnus utilisant des facteurs de marché observables.

CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE IMPLANTÉES***Instruments financiers - informations à fournir et présentation***

En décembre 2006, l'ICCA a publié les deux chapitres suivants du Manuel de l'ICCA : le chapitre 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Ces normes présentent des exigences de divulgation et de présentation qui vont permettre aux utilisateurs d'états financiers d'évaluer et de mieux comprendre l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière, à la performance et aux flux de trésorerie de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, et la façon dont l'entité gère ses risques.

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535 du Manuel, *Informations à fournir concernant le capital* exigeant à la fois des informations qualitatives et quantitatives qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et procédures de gestion du capital de l'entité.

Abitibi-Consolidated Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 juin 2007**

(non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Stocks

En janvier 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031 du Manuel, *Stocks*, qui prescrit le traitement comptable des stocks. Le chapitre 3031 fournit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, ainsi que sur les méthodes de détermination du coût utilisées pour imputer les coûts aux stocks.

Ces normes doivent être adoptées par la Société pour l'exercice financier ouvert à compter du 1^{er} janvier 2008. Bien que la Société en soit à évaluer l'impact de ces nouvelles recommandations sur ses états financiers, elle ne prévoit pas que les recommandations aient un impact significatif sur sa position financière, ses résultats ou ses flux de trésorerie.

2. Terrains forestiers destinés à la vente

Le 23 février 2007, la Société a acquis la totalité des terrains forestiers de sa filiale détenue à 52,5% située à Augusta, en Géorgie. Cette transaction entre apparentés a été conclue à la juste valeur marchande, et la portion de 9 millions de dollars du gain appartenant au partenaire et enregistrée par la filiale est présentée dans les « frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments » dans le secteur « papier journal », aux états consolidés des résultats intermédiaires. Ce gain, qui doit être reconnu par les actionnaires minoritaires de la filiale, a été comptabilisé dans la « part des actionnaires sans contrôle ». La transaction n'a donc aucun impact sur le bénéfice net aux états consolidés des résultats.

Au cours des trois mois terminés le 30 juin 2007, la Société a vendu 17 723 acres de terrains forestiers, pour un produit net de 44 millions de dollars (41,3 millions de dollars US). La Société prévoit vendre la majorité des terrains forestiers restants avant la fin du troisième trimestre, et compléter la vente avant la fin de l'année. Les critères de classement d'actifs détenus à la vente étant rencontrés au 30 juin 2007, les terrains forestiers, dont la valeur comptable est de 26 millions de dollars, sont classés comme tel aux bilans consolidés.

3. Frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments**Période de trois mois terminée le 30 juin 2007**

Le 25 février 2007, la Société a fermé son usine à papier de Fort William, en Ontario, pour une période indéterminée, en raison des conditions actuelles du marché et de coûts de production élevés. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2007, des frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments de 10 millions de dollars ont été enregistrés suite à cette fermeture, principalement des indemnités de départ et d'autres coûts relatifs à la main-d'œuvre. Au cours du trimestre, la Société a aussi enregistré un gain de 31 millions de dollars sur disposition de terrains forestiers, un gain net sur dilution résultant de l'émission d'unités par une filiale de 33 millions de dollars (voir note 4), des coûts de 9 millions de dollars relatifs à la fusion annoncée d'Abitibi-Consolidated et de Bowater, un crédit de 1 million de dollars d'autres éléments et une charge de 2 millions de dollars d'éléments liés à la fermeture d'usines. Les frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments inclus dans les secteurs « papier journal », « papiers d'impression commerciale » et « produits du bois » sont, respectivement, un crédit de 48 millions de dollars, une charge de 3 millions de dollars et une charge de 1 million de dollars.

Période de trois mois terminée le 30 juin 2006

Au cours du deuxième trimestre de 2006, la Société a enregistré une charge de 10 millions de dollars liée à des réductions de main-d'œuvre, dont 4 millions de dollars sont inclus dans le secteur « papier journal », 5 millions de dollars dans le secteur « papiers d'impression commerciale » et 1 million de dollars dans le secteur « produits du bois ».

Période de six mois terminée le 30 juin 2007

La fermeture pour une période indéterminée de l'usine à papier de Fort William a entraîné des frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments de 18 millions de dollars, principalement des indemnités de départ et d'autres coûts ayant trait à la main-d'œuvre. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007, la Société a aussi enregistré un gain de 31 millions de dollars sur disposition de terrains forestiers, un gain net sur dilution résultant de l'émission d'unités par une filiale de 33 millions de dollars (voir note 4), des coûts de 20 millions de dollars relatifs à la fusion annoncée d'Abitibi-Consolidated et de Bowater, une charge de 1 million de dollars pour le programme de retraite anticipée et de réductions de main-d'œuvre, la portion du gain du partenaire enregistré par la filiale lors de la vente de la totalité de ses terrains forestiers à la Société, d'un montant de 9 millions de dollars, et une charge de 2 millions de dollars d'éléments liés à la fermeture d'usines. Les frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments inclus dans les secteurs « papier journal », « papiers d'impression commerciale » et « produits du bois » sont, respectivement, un crédit de 50 millions de dollars, une charge de 15 millions de dollars et une charge de 3 millions de dollars.

Abitibi-Consolidated Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 juin 2007**

(non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Période de six mois terminée le 30 juin 2006

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2006, la Société a enregistré une charge de 12 millions de dollars pour un programme de retraite anticipée et de réductions de main-d'œuvre, 1 million de dollars de frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments ainsi qu'une compensation de 1 million de dollars pour réduction des droits de coupe en Colombie-Britannique. Les secteurs « papier journal » et « papiers d'impression commerciale » incluent, respectivement, 7 millions de dollars et 5 millions de dollars de frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments. Aucun frais lié à la fermeture d'usines et autres éléments n'a été inclus dans le secteur « produits du bois » durant cette période.

4. Partenariat dans le secteur de la production d'électricité

Le 1^{er} avril 2007, la Société a complété le transfert de ses actifs hydroélectriques en Ontario, ainsi que les droits d'utilisation de l'eau y afférant (les « Installations ») à sa filiale en propriété exclusive dénommée la Société en commandite ACH (« ACH LP»). Le 2 avril, ACH LP a émis de nouvelles unités équivalant à une participation de 25 % de son partenariat à la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») pour un produit brut de 48 millions de dollars. Cette transaction a résulté en un gain sur dilution résultant de l'émission d'unités par une filiale de 33 millions de dollars, net des frais de transaction de 11 millions de dollars (31 millions de dollars après impôts) enregistré au poste « frais liés à la fermeture d'usines et autres éléments », duquel 23 millions de dollars sont inclus dans le secteur « papier journal » et 10 millions de dollars dans le secteur « papiers d'impression commerciale ».

La Caisse a également accordé à ACH LP un prêt à terme non garanti de 250 millions de dollars à 7,132 % d'une durée de 10 ans, sans recours à l'encontre de la Société afin de financer, en partie, l'acquisition des Installations.

ACH LP a également contracté, pour des fins d'affaires générales, une facilité de crédit bancaire non garantie de 15 millions de dollars. La facilité vient à échéance le 31 mars 2010 et est sans recours à l'encontre de la Société.

Le prêt à terme non garanti et la facilité de crédit bancaire non garantie exigent de ACH LP qu'elle respecte un ratio financier spécifique. Ce ratio était respecté au 30 juin 2007.

Au 30 juin 2007, ACH LP avait un montant de 22 millions de dollars de liquidités soumises à restrictions enregistré au poste « autres actifs ». De ce montant, 18 millions de dollars seront utilisés au cours des trois prochaines années afin de réaliser un projet d'immobilisation lié aux Installations, alors qu'un montant de 4 millions de dollars est requis en guise de réserve relative à l'entente de crédit du prêt à terme. En vertu de la même entente de crédit, ACH LP devra mettre en réserve un autre montant de 2 millions de dollars avant le 30 septembre 2007.

5. Frais financiers

	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	2007	30 juin 2006	2007	30 juin 2006
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	84	78	168	156
Amortissement de frais de financement reportés	-	4	-	6
Intérêts créditeurs	(4)	(1)	(7)	(2)
Autres	7	3	11	7
	87	84	172	167

6. Recouvrement d'impôts

Au cours du deuxième trimestre de 2007, le recouvrement d'impôts inclut des ajustements d'impôts favorables de 22 millions de dollars en raison de pertes latentes réalisées ainsi que de réductions prospectives de taux d'impôts (63 millions de dollars au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2006, liés à la réduction prospective du taux d'impôt fédéral canadien).

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2007, le recouvrement d'impôts inclut des ajustements d'impôts favorables de 30 millions de dollars suite à la révision de provisions d'impôts de périodes antérieures, à des pertes latentes réalisées ainsi qu'à des réductions prospectives de taux d'impôts (85 millions de dollars au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2006, liés au règlement favorable d'un litige fiscal d'une année antérieure ainsi qu'à la réduction prospective du taux d'impôt fédéral canadien).

Abitibi-Consolidated Inc.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 juin 2007**

(non vérifiées)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7. Provision pour frais liés à la fermeture d'usines

Le tableau suivant présente un rapprochement de la provision pour frais liés à la fermeture d'usines qui comprend principalement les indemnités de départ et autre frais liés à la main-d'œuvre et les obligations contractuelles, pour les périodes :

	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	2007	30 juin 2006	2007	30 juin 2006
	\$	\$	\$	\$
Provision pour frais liés à la fermeture d'usines, au début de la période	13	22	7	38
Frais liés à la fermeture d'usines encourus durant la période	12	-	20	-
Paielements	(13)	(2)	(15)	(18)
Provision pour frais liés à la fermeture d'usines, à la fin de la période	12	20	12	20

La Société prévoit payer la majeure partie du solde de la provision pour frais liés à la fermeture d'usines au cours des 12 prochains mois.

8. Avantages sociaux futurs

Le tableau suivant présente les coûts totaux liés aux avantages sociaux futurs :

	Période de trois mois terminée le		Période de six mois terminée le	
	2007	30 juin 2006	2007	30 juin 2006
	\$	\$	\$	\$
Régimes de retraite à cotisations déterminées	3	3	7	7
Régimes de retraite à prestations déterminées et autres régimes d'avantages	40	36	77	73
	43	39	84	80

9. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le tableau suivant présente les composantes du « cumul des autres éléments du résultat étendu » aux bilans consolidés du :

	30 juin	31 décembre
	2007	2006
	\$	\$
Écart de conversion de devises étrangères	(375)	(264)
Gains non réalisés sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, nets d'impôts	20	-
	(355)	(264)

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers consolidés ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de la période courante.